



WORLD PERFORMERS

ISIN : Part A FR0007048996 – Part R FR0011504240
Part P FR0011504232

Rapport Annuel 30 septembre 2022

Informations concernant le Fonds

SOCIETE DE GESTION	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT , SAS, Société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF (n° GP- 040-00025) - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris
DEPOSITAIRE	CACEIS BANK , Agréée par l'ACPR sous le numéro 18129 89-91 Rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge. Le dépositaire est indépendant de la société de gestion.
COMMISSAIRE AUX COMPTES	KPMG Audit, représenté par Isabelle Bousquié Tour Egho – 2 avenue Gambetta – 92066 Paris La Défense
COMMERCIALISATEUR	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT , SAS, Société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF (n° GP- 040-00025) - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris La liste des commercialisateurs n'est pas exhaustive dans la mesure où, notamment, l'OPC est admis à la circulation en Euroclear. Ainsi, certains commercialisateurs peuvent ne pas être mandatés ou connus de la Société de gestion.
REGIME JURIDIQUE	OPCVM soumis à la Directive 2009-65/CE
FORME JURIDIQUE	Fonds commun de placement de droit français
DATE DE CREATION	29 août 2000
CODE ISIN	Part A : FR0007048996 Part P : FR0011504232 Part R : FR0011504240
OBJECTIF DE GESTION	L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice composé de 75% MSCI AC World Index EUR Net, calculé dividendes réinvestis et 25% €STR capitalisé, sur la durée de placement recommandée de cinq ans.
INDICATEUR DE REFERENCE	L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice composé à 75% MSCI AC World Index EUR Net (Code Bloomberg : NDEEWNR), calculé dividendes réinvestis et 25% €STR capitalisé (Code Bloomberg : OIESTR Index).
SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR	Le Fonds pourra servir d'unités de compte aux contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation. Ce produit est destiné à des investisseurs qui recherchent une valorisation de leur épargne à moyen et long terme grâce à une allocation dynamique entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations) au niveau mondial, et qui acceptent que cette allocation soit laissée à la libre appréciation des gérants. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine

personnel, de son souhait de prendre ou non des risques, de l'horizon de placement. Il est recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce fonds. Tout investisseur est donc invité à étudier sa situation particulière avec son conseiller en patrimoine habituel. Le Fonds est éligible à tout souscripteur, à l'exception des Personnes Non Eligibles. Parallèlement, certains Intermédiaires Non Eligibles ne peuvent être inscrits dans le registre du Fonds ou dans le registre de l'agent de transfert. Les parts de cet OPCVM n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »). L'OPCVM n'est pas, et ne sera pas, enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940. Les parts ne pourront pas être, directement ou indirectement, cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique ou « U.S. Person », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés « Securities and Exchange Commission » .

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans

REGIME FISCAL

L'OPCVM n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés ; les plus ou moins-values sont imposables entre les mains de ses porteurs de parts. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller, un professionnel.

L'OPCVM est éligible aux unités de compte des contrats d'assurance-vie.

CARACTERISTIQUES DES PARTS

Code ISIN	Date de création	Souscripteurs concernés	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Minimum de souscription initiale
FR0007048996 (A)	29/08/2000	Tous souscripteurs	Capitalisation	Euro	1 part
FR0011504232 (P)	16/05/2013	Tous souscripteurs	Capitalisation	Euro	1 part
FR0011504240 (R)	16/05/2013	Tous souscripteurs	Capitalisation	Euro	1 part

PROFIL DE RISQUE :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

RISQUE QUE LA PERFORMANCE NE SOIT PAS CONFORME AUX OBJECTIFS	Il est possible que l'objectif assigné au Fonds d'atteindre son objectif de gestion ne soit pas réalisé. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.
RISQUE DE PERTE EN CAPITAL	La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.
RISQUE DISCRÉTIONNAIRE ET ALLOCATION D'ACTIFS	Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/Titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.
RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS DES ACTIONS	L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
RISQUE LIÉ A LA DETENTION DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS	Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations peut entraîner des baisses plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative du Fonds.
RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS ÉMERGENTS	L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels l'OPCVM est exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.
RISQUE DE TAUX	L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
RISQUE DE CREDIT	L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
RISQUE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS DANS DES TITRES à HAUT RENDEMENT, APPELÉS « TITRES SPÉCULATIFS » OU NON NOTÉS	L'attention des investisseurs est appelée sur la stratégie de gestion de ce Fonds, qui peut être investi en titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées

européennes. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Le risque de change est direct lorsque les sous-jacents sont libellés dans une autre devise que l'euro et indirect lorsque les fonds sous-jacents sont libellés en euro mais dont les investissements sont libellés dans d'autres devises. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

RISQUE LIES A L'IMPACT DES TECHNIQUES TELLES QUE LES PRODUITS DERIVES

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis à vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Le risque de contrepartie par le fonds est limité à l'écart de cours, mais il peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

RISQUE SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds, en raison de son exposition indirecte aux matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, des IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, des certificats sur indices de contrats à terme de matières premières.

RISQUE EN MATIERE DE DURABILITE

il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes,

notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les porteurs de parts peuvent obtenir, sur simple demande, toutes informations concernant le Fonds auprès de la société de gestion. À ce titre, la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion aux horaires d'ouverture.

Le prospectus complet du Fonds et les derniers documents périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite adressée par le porteur auprès de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

Rapport de gestion

1. ORIENTATIONS DES PLACEMENTS

La politique de gestion est active et opportuniste. Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose principalement le portefeuille à des stratégies actions, obligataires et directionnelles, essentiellement par le biais d'OPC, ou, directement via des valeurs mobilières, ainsi que via des instruments financiers à terme.

La construction du portefeuille est la résultante de la combinaison d'une allocation stratégique basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macroéconomique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) et d'une allocation tactique visant à optimiser la performance avec une répartition opportuniste géographique, sectorielle, et par style de gestion. Le gérant pourra être amené à prendre des positions directionnelles sur certains marchés ou thématiques afin de capter des tendances à court/moyen terme.

Le Fonds pourra être exposé au marché des actions jusqu'à 100% de l'actif net via des OPC ou directement en titres vifs, de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour les petites et moyennes capitalisations.

Le fonds pourra également être exposé jusqu'à 100% de l'actif net, via des OPC, à des stratégies de performance absolue, ayant pour objectif d'obtenir un rendement décorrélé des principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire).

Si les conditions de marché l'imposent, en cas d'anticipations défavorables aux marchés actions ou après avoir atteint l'objectif de performance défini, le Fonds pourra réduire son exposition aux actions au profit de produits de taux.

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de l'actif net aux marchés des Taux via des OPC (dont OPC obligataires flexibles visant à être réactifs aux variations de taux) ou directement en produits de taux, titres de créance ou obligations libellés en euro ou internationaux émis par des émetteurs privés ou publics, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour la part des obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »). Le Fonds n'aura pas recours aux obligations contingentes convertibles.

Le Fonds pourra également investir dans des OPC exposés aux marchés des matières premières, des IFT ou certificats sur indice de contrat à terme de matières premières, dans la limite de 10% de l'actif net. Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds.

Le Fonds peut intervenir, à des fins de couverture et/ou d'exposition, sur des instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et/ou de gré à gré. Il pourra intervenir sur des contrats à terme et/ou options sur actions, sur taux, sur change, sur indices (actions, taux, change, de contrats à terme de matières premières). Il peut également réaliser des opérations de swaps, cap et floor.

La limite d'engagement du Fonds sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net.

Il résultera de l'utilisation des instruments financiers à terme l'exposition suivante :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	100%
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	0%	50%
Marché des Taux	0%	100%
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	0%	50%
Risque de change	0%	100%
Marchés émergents	0%	100%
Matières premières*	0%	10%

Marché actions

*Le fonds s'exposera, de manière indirecte, aux matières premières via des ETF et des OPC ou fonds d'investissement respectant les dispositions prévues à l'Article R214-13 du Code Monétaire et financier.

2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

A. Environnement économique et boursier sur l'exercice

- **Octobre 2021**

Aux Etats-Unis, le Sénat a, comme prévu, voté une augmentation du plafond de la dette. En revanche, aucune majorité politique n'a encore été trouvée pour le projet de loi sur les infrastructures, ce qui conduira très probablement à une révision à la baisse du plan d'investissement et à l'abandon de certaines mesures phares. En parallèle, l'inflation américaine, toujours tirée par les prix de l'énergie, s'est encore inscrite à un niveau élevé et supérieur aux attentes, maintenant la pression sur la politique monétaire des banquiers centraux.

Côté européen, la BCE a constaté le redressement de l'économie européenne et a réitéré sa conviction que l'inflation serait transitoire. Un maintien de conditions financières accommodantes reste donc probable, sans hausse des taux avant au moins la fin de l'année 2022.

Le mois a été également marqué par le début de la COP26 qui peut entraîner quelques changements d'allocation sectorielle chez les investisseurs en raison des enjeux climatiques.

Sur le mois, les indices Eurostoxx 50 et MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis ont nettement rebondi, respectivement de 5,15% et 5,26%, contre seulement 1,27% pour l'indice actions des pays émergents.

- **Novembre 2021**

Malgré les craintes sur la montée d'une nouvelle vague de Covid, l'activité économique est restée soutenue en novembre avec une inflation américaine au plus haut et des indicateurs PMI bien orientés, en particulier en Europe et aux Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, un accord a été trouvé sur le plan de relance lié aux infrastructures et pour prolonger le financement du gouvernement jusqu'au 18 février. En revanche, aucune décision n'a encore été prise sur le relèvement du plafond de la dette. Par ailleurs, suite à sa reconduction à la tête de la Fed, Jerome Powell a changé de tonalité. Le président de la Fed a en effet déclaré que le nouveau variant Omicron accentuait le risque inflationniste et qu'il pourrait favoriser une accélération du tapering.

Plus tôt dans le mois, la COP 26 s'était achevée sur une note mitigée avec un renoncement partiel sur l'utilisation du charbon et des financements insuffisants à destination des pays les plus vulnérables.

Sur le mois, les indices Eurostoxx 50 et MSCI Emerging Markets en euro avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 4,33% et 2,14%, alors que l'indice World ACWI en euro a gagné 0,34%.

- **Décembre 2021**

En Europe, l'actualité sanitaire a été marquée par une recrudescence des cas de Covid et le durcissement des restrictions gouvernementales qui ont pesé sur la confiance. En parallèle, la réunion de la BCE a confirmé sans surprise la fin du plan d'achat PEPP en mars 2022 et la volonté d'adopter une approche flexible et accommodante pour les prochains mois.

Aux Etats-Unis, face aux craintes inflationnistes, le plan de relance souhaité par Joe Biden devra être revu suite à une absence de majorité au Congrès.

En parallèle, la Fed a confirmé l'accélération de la réduction des rachats d'actifs, afin de lutter contre une inflation qui n'apparaît plus comme transitoire.

Parmi les autres actualités internationales, les autorités chinoises ont décidé d'une inflexion de la politique monétaire locale avec l'annonce de la baisse du taux de prêt à 1 an par la People's Bank of China (PBOC) afin de réduire le coût de financement de l'économie réelle. Notons également les tensions persistantes qui ont opposé

des pays de l'OTAN et la Russie à propos de l'Ukraine, avec pour conséquences une nette hausse des prix du gaz européen et, dans une moindre mesure du pétrole.

Malgré ces nouvelles mitigées, les indices actions MSCI World ACWI, Eurostoxx 50 et MSCI Emerging Markets en euro avec dividendes réinvestis ont progressé en décembre de respectivement 2,94%, 5,81% et 1,21%.

- **Janvier 2022**

Les nouvelles publications d'inflation à des niveaux record ont ajouté de la pression sur la politique des banques centrales qui ne peuvent désormais plus ignorer la menace inflationniste malgré leur volonté de ne pas endommager la croissance économique. La Fed a ainsi durci sa position sur la prochaine normalisation de sa politique monétaire, ce qui a conduit les investisseurs à s'alléger à la fois sur les actions et les obligations. A l'inverse des autres grandes puissances, la Chine a fait un petit pas vers plus d'assouplissement en abaissant deux taux de référence du financement de l'économie.

La montée des tensions entre les Etats-Unis et la Russie à propos de l'Ukraine a également pesé sur le moral des investisseurs qui ont craint des conséquences sur le prix et l'approvisionnement du gaz, notamment pour l'Europe.

Par ailleurs, la propagation du variant Omicron s'est renforcée au cours du mois de janvier, pénalisant toujours les chaînes de production à travers le monde. Cependant, sa moindre gravité a permis d'éloigner le risque sanitaire des préoccupations actuelles du marché.

Dans ce contexte tendu, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a chuté de 3,54% et l'indice Eurostoxx 50 de 2,78%.

- **Février 2022**

Le mois de février a été principalement marqué par les tensions entre la Russie et l'Otan qui se sont accentuées avec l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe en fin de mois. Les attaques militaires russes sur le sol ukrainien se sont traduites par une condamnation quasi-unanime de la communauté internationale et la mise en place de lourdes sanctions économiques à l'encontre de la Russie.

Sur le plan économique, la dynamique jusqu'à présent favorable, s'est accompagnée par un renforcement des tensions inflationnistes de part et d'autre de l'Atlantique, atteignant notamment 5,1% sur un an en zone euro et 7,5% aux Etats-Unis. Le durcissement du discours des membres de la Banque Centrale américaine a cependant laissé craindre un resserrement rapide et marqué de leur politique monétaire dès le mois de mars.

Du côté des nouvelles positives, les effets de la vague Omicron se sont nettement estompés en dehors de l'Asie, ce qui s'est notamment traduit par une amélioration globale de l'activité manufacturière et le rebond des indicateurs avancés de l'économie. La guerre en Ukraine risque malheureusement de changer la situation.

Dans ce contexte tendu, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a chuté de 2,77% et l'indice Eurostoxx 50 de 5,92%. Les investisseurs ont préféré privilégier les valeurs refuges comme l'or, tandis que les tensions inflationnistes couplées aux incertitudes sur l'offre ont alimenté la hausse du pétrole.

- **Mars 2022**

La guerre en Ukraine s'est poursuivie entraînant des difficultés d'approvisionnement sur certaines matières premières et la mise en place de sanctions économiques par les pays de l'OTAN contre la Russie. Cependant, le retrait des troupes russes au nord de l'Ukraine en fin de mois, les concessions accordées par le président Zelensky et le débloqué des réserves stratégiques américaines de pétrole ont permis aux investisseurs d'espérer une désescalade du conflit au cours des prochains mois.

Le second sujet de préoccupation des marchés a été l'inflation qui a continué sa forte progression sur un an aux Etats-Unis et en Europe, notamment en raison de la hausse du prix des matières premières. La Banque centrale américaine a d'ailleurs logiquement enclenché la première hausse des taux d'un long cycle de normalisation monétaire.

A l'inverse, le Conseil d'Etat en Chine a confirmé la volonté du pays de déployer des mesures monétaires et budgétaires efficaces afin de relancer une croissance économique ralentie par une recrudescence des cas de Covid et de nouveaux confinements localisés.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a rebondi de 3,13% alors que les indices Eurostoxx 50 et des pays émergents cédaient respectivement -0,46% et -1,17% et que la plupart des indices obligataires étaient également orientés à la baisse.

- **Avril 2022**

Au cours du mois, les indicateurs avancés de l'économie PMI sont restés élevés en Europe et aux Etats-Unis, en raison notamment de la reprise des services dans un contexte d'assouplissement des contraintes sanitaires. Cependant, les composantes manufacturières ont ralenti du fait des difficultés d'approvisionnement et du conflit en Ukraine.

En zone euro, le taux d'inflation a continué son ascension en atteignant 7,5% en avril, poussant la BCE à confirmer son projet de normalisation de sa politique monétaire malgré la révision des perspectives de croissance. Hors Europe, la Fed a enclenché son cycle de remontée des taux directeurs alors que la Banque du Japon a préféré maintenir une politique monétaire ultra accommodante qui a conduit à la poursuite de l'affaiblissement du yen. En Chine, les mesures de confinement ont lourdement pénalisé l'activité locale. Cependant, les autorités ont annoncé vouloir soutenir l'économie et rassurer les investisseurs.

Au cours du mois, les indices des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis et EuroStoxx 50 ont cédé respectivement 2,97% et 2,08%. Les principaux indices obligataires étaient également orientés à la baisse en raison d'une tension sur les taux d'intérêt.

- **Mai 2022**

En zone euro, le mois a été marqué par une nouvelle poussée de l'inflation qui a atteint 8,1% en mai. Les premiers impacts sur la consommation des ménages se sont fait sentir, avec des indicateurs de confiance des ménages s'inscrivant à des niveaux faibles et une contraction du PIB au premier trimestre en France. Cependant, les membres de la BCE ont réitéré leur priorité d'enrayer l'inflation en remontant les taux dès cet été afin de mettre fin aux taux négatifs.

Aux Etats-Unis, la FED a également indiqué qu'elle poursuivrait le durcissement de sa politique monétaire avec encore plusieurs hausses des taux de probablement 50 bps. Pour l'instant, les conséquences se sont surtout focalisées sur le secteur immobilier avec des ventes de logements tombées au plus bas depuis début 2020.

En Chine, les anticipations de levée des confinements dans les principales grandes villes du pays a permis d'envisager une reprise d'activité progressive qui s'est notamment traduite dans les PMI publiés pour le mois de mai. Toutefois, la Chine pourrait manquer son objectif de croissance économique pour 2022 malgré les mesures de soutien à l'économie initiées au cours des derniers mois.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a cédé 1,41% alors que l'indice Eurostoxx 50 a légèrement rebondi de 0,87%. Les principaux indices obligataires étaient une nouvelle fois orientés à la baisse en raison d'une tension sur les taux d'intérêt.

- **Juin 2022**

Au cours du mois, les publications économiques ont commencé à refléter le ralentissement de part et d'autre de l'Atlantique, avec notamment une chute des indicateurs avancés de l'économie PMI. En parallèle, les chiffres d'inflation se sont maintenus à des niveaux records, ce qui a laissé planer un risque de stagflation que n'apprécient jamais les marchés.

Afin de lutter contre l'inflation, la Banque centrale américaine a décidé de relever ses taux directeurs de 75 points de base, la plus forte hausse depuis 1994. A l'exception du Japon, les principales autres banques centrales des pays développés et émergents ont également enclenché une dynamique de resserrement monétaire. En Europe, la BCE a en parallèle annoncé la mise en place d'un outil permettant de lutter contre une éventuelle fragmentation de la zone euro afin de protéger les pays les plus fragiles d'une possible nouvelle crise de la dette. A contre tendance des autres pays, la Chine a allégé les restrictions liées à l'épidémie de Covid-19 et poursuivi sa stratégie de redémarrage de son économie.

Dans ce contexte de craintes d'une possible entrée en récession, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 6,17% et 8,76% au cours du mois.

- **Juillet 2022**

En juillet, la Fed américaine a poursuivi sa politique volontariste de resserrement monétaire (+75 pb) afin de lutter contre l'inflation et le risque de désenclavement des anticipations d'inflation. La BCE a quant à elle relevé ses taux de 50 pb et a ainsi mis fin à la politique de taux négatifs initiée en 2014.

Alors que les chiffres de l'inflation ont atteint des records, les premiers effets des politiques restrictives ont été observés au travers de l'affaiblissement de la demande et des indicateurs avancés, les Etats-Unis connaissant une récession technique après deux trimestres consécutifs de contraction.

En Europe, la crainte des investisseurs d'une coupure des approvisionnements du gazoduc Nord Stream 1 ne s'est pas matérialisée et les livraisons de gaz russe à l'Europe ont partiellement repris après 10 jours d'interruption pour maintenance.

A l'inverse de la tendance du mois précédent, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis se sont repris respectivement de 9,69% et 7,44% au mois de juillet. En revanche, l'indice des actions chinoises a perdu 6,96%.

- **Août 2022**

Le début du mois d'août a commencé favorablement pour les marchés qui ont apprécié les bons résultats des entreprises au second trimestre et l'adoption par le Sénat américain d'un plan de 433 milliards de dollars sur 10 ans concernant la santé, l'énergie et les infrastructures.

Cependant, le mois d'août a également confirmé le ralentissement de l'économie mondiale au travers des publications de PMI passant en zone de contraction, notamment aux États-Unis et en Europe. Par ailleurs, la crise énergétique s'est intensifiée en Europe avec un prix du gaz naturel qui a atteint de nouveaux records au moment où les États cherchaient à augmenter leur stock de gaz pour l'hiver et où la Russie réduisait son approvisionnement.

En fin de mois, la conférence annuelle de Jackson Hole a permis aux banquiers centraux de réitérer fermement leur objectif de stabilité des prix et la nécessité de poursuivre durablement le durcissement de leurs politiques monétaires. L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une accentuation de la baisse des marchés avec notamment l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis qui ont respectivement fléchi de 2,33% et 5,10% au mois d'août.

- **Septembre 2022**

Aux États-Unis, la Fed a relevé ses taux de 75 bps pour la troisième fois consécutive, ses membres ayant confirmé la nécessité de voir les anticipations d'inflation de long terme baisser significativement, quel qu'en soit le coût.

En Europe, l'inflation en zone euro a atteint un nouveau sommet à 10% sur un an, notamment en raison de la diffusion de la hausse des prix de l'énergie dans l'économie. Les ministres européens se sont mis d'accord sur un ensemble de mesures concernant une baisse de la consommation d'énergie et une taxe de solidarité pour les énergéticiens. Par ailleurs, la victoire de la coalition des droites italiennes aux élections générales était largement anticipée et n'a pas provoqué de perturbations sur les marchés, contrairement au Royaume-Uni où les annonces budgétaires ont provoqué une forte défiance et provoqué une chute de la devise ainsi qu'une hausse des taux.

Enfin, la publication des indicateurs en Chine a confirmé la timide reprise économique malgré l'assouplissement monétaire des derniers mois.

L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une nouvelle correction sur les marchés actions avec notamment une baisse de l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro de 7,18%. Les actions de la zone euro et des pays émergents ont cédé respectivement 5,57% et 9,34%.

B. Politique de gestion

- **Octobre 2021**

Le portefeuille a progressé ce mois-ci dans un contexte particulièrement favorable aux marchés actions des pays développés. Le fonds a bénéficié de son exposition aux valeurs américaines ainsi qu'aux actions russes qui ont largement profité de l'envolée des prix du gaz en Europe. Notre position longue sur les sociétés minières a également été un solide contributeur. Le cycle de resserrement monétaire en Chine étant terminé, nous avons construit progressivement, au cours du mois, une position sur les grandes valeurs technologiques chinoises qui jouissent d'un niveau de décote important.

Parmi les bonnes performances mensuelles relatives, les fonds Fullgoal China SMID Growth et UBS Mid Cap USA se sont distingués au sein de leurs catégories Morningstar.

- **Novembre 2021**

Le portefeuille a reculé ce mois-ci, pénalisé par la baisse des marchés actions et des valeurs cycliques en particulier. Nos positions sur les actifs russes (actions et devises) ont été les plus sévèrement touchées, souffrant également des tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine. Au cours du mois, nous avons allégé l'exposition aux actions en raison d'un possible durcissement de la politique monétaire américaine. À l'inverse le rebond des actifs chinois a permis de soutenir le portefeuille et nos positions sur les actions A ont contribué positivement.

Parmi les bonnes performances mensuelles relatives, les fonds Fullgoal China SMID Growth et Allianz Oriental Income se sont distingués au sein de leurs catégories Morningstar.

- **Décembre 2021**

Dans le sillage des marchés boursiers, le fonds a affiché une performance en hausse sur le mois de décembre, notamment grâce à la bonne dynamique des actions européennes. À l'inverse, les actions chinoises ont pesé sur la performance, ainsi que les actifs liés à la Russie, pénalisés en fin d'année par le contexte de tensions politiques autour de l'Ukraine.

En termes de gestion, nous avons soldé le fonds UBS Equity Mid Caps USA et réduit nos positions sur les actions chinoises, ainsi que sur le fonds Allianz Oriental Income. En contrepartie, nous avons renforcé de façon ciblée notre exposition aux actions des pays émergents, en initiant des positions sur l'Inde et l'Amérique Latine. Nous avons également pris une position longue sur le peso mexicain contre le dollar afin de profiter d'un portage attractif.

Parmi les bonnes performances mensuelles relatives, le fonds Lyxor ETF Stoxx Basic Ressources s'est distingué au sein de sa catégorie Morningstar.

- **Janvier 2022**

Le fonds a terminé le mois en baisse, pénalisé par son exposition aux actions.

La volatilité des marchés et la perspective d'un cycle de resserrement des taux monétaires plus dur que prévu nous ont incités à maintenir une sous-pondération en actions et une exposition relativement élevée en produits monétaires et en liquidités.

Nous avons renforcé notre position sur le peso mexicain qui bénéficie d'un portage élevé et pris des bénéfices sur notre exposition au dollar contre euro qui avait bien performé au cours des derniers mois.

- **Février 2022**

Le fonds a terminé le mois en légère baisse, pénalisé notamment par son exposition aux actions russes que nous avons soldées juste après l'invasion de l'Ukraine. En contrepartie, nous avons pris une position à l'achat sur un ETF investi sur les marchés émergents. Nous n'avons pas modifié l'allocation stratégique du fonds, qui nous paraît adaptée à la situation actuelle, et est plutôt défensive compte tenu du profil dynamique du fonds.

- **Mars 2022**

Dans ce contexte, le fonds s'est bien repris au cours du mois de mars. Nous n'avons pas modifié l'allocation stratégique du fonds qui nous paraît adaptée à l'environnement actuel.

- **Avril 2022**

Dans ce contexte, le fonds a souffert au cours du mois d'avril. Nous n'avons cependant pas modifié l'allocation stratégique du fonds et avons conservé les biais sectoriels qui nous semblaient toujours adaptés à l'environnement actuel.

- **Mai 2022**

Dans ce contexte, le fonds a légèrement fléchi au cours du mois de mai. Dans l'anticipation d'une amélioration prochaine de l'activité économique chinoise, nous avons légèrement réduit notre exposition aux obligations du pays. Nous n'avons en revanche pas modifié significativement l'allocation stratégique du fonds qui nous paraît bien adaptée à l'environnement actuel.

- **Juin 2022**

Dans ce contexte, le fonds a affiché une performance négative au cours du mois de juin. Depuis quelques mois, nous avons conservé une part significative de liquidités dans l'attente d'un environnement plus favorable pour les investissements. Les conditions ne nous semblant pas encore réunies, nous avons maintenu l'allocation stratégique du fonds à un niveau un peu plus prudent que le profil de risque moyen du fonds.

- **Juillet 2022**

Une telle évolution des indices géographiques actions, aussi bien en relatif qu'en absolu, nous semblait improbable dans l'environnement actuel. Le fonds a néanmoins affiché une performance nettement positive au cours du mois, même si la part du portefeuille maintenue en liquidités n'a pas profité du rebond.

Avec une inflation élevée persistante et de nombreux problèmes qui ne devraient pas se régler rapidement, nous avons choisi de maintenir l'allocation stratégique actuelle du fonds sans la modifier.

- Aout 2022

Le fonds a affiché une performance positive sur le mois d'août, porté par ses différentes stratégies de diversification. Compte tenu de l'action des banques centrales pour faire chuter l'inflation et des nombreux autres risques qui pèsent sur les marchés financiers, nous avons choisi de conserver une part importante de liquidités et de ne pas modifier significativement l'allocation du portefeuille.

- Septembre 2022

En termes de stratégie, nous avons conservé une position assez défensive compte tenu du profil dynamique du fonds et avons notamment conservé une part significative de liquidités dans l'attente d'un repli de l'inflation et d'un infléchissement de la politique des banques centrales.

C. Principaux mouvements

ACHATS

Nom de l'Instrument financier	Code ISIN ou Bloomberg	Montant global des mouvements sur la période
BGF-CHINA BOND-I2 EUR	LU2011139461	1 467 200
MEXICAN PESO FUT Dec22	PEZ2 Curncy	1 225 075
MEXICAN PESO FUT Sep22	PEU2 Curncy	1 202 443,7
MEXICAN PESO FUT Jun22	PEM2 Curncy	1 119 789,17
ALLIANZ SECURICASH SRI	FR0010017731	959 417,98

VENTES

Nom de l'Instrument financier	Code ISIN ou Bloomberg	Montant global des mouvements sur la période
MEXICAN PESO FUT Sep22	PEU2 Curncy	1 244 675
MEXICAN PESO FUT Jun22	PEM2 Curncy	1 224 724,48
MEXICAN PESO FUT Mar22	PEH2 Curncy	1 138 236,7
GROUPAMA TRESORERIE-IC	FR0000989626	876 398,16
EURO FX CURR FUT Mar22	ECH2 Curncy	815 347,39

D. Détention de parts de FCP promus ou gérés par Meeschaert Asset Management au 30 septembre 2022

Code ISIN	Nom du fonds	Nombre de parts	VL	Valorisation	% de l'actif net
NEANT					

3. PERFORMANCES

Part A :

	30-sept-22	30-sept-21	Variation
Valeur Liquidative	107.57	118.70	-9.38%
Nombre de parts	144 571.73	137 387,755	5,23%
Actif net	15 552 543.28	16 308 879,62	-4,64%

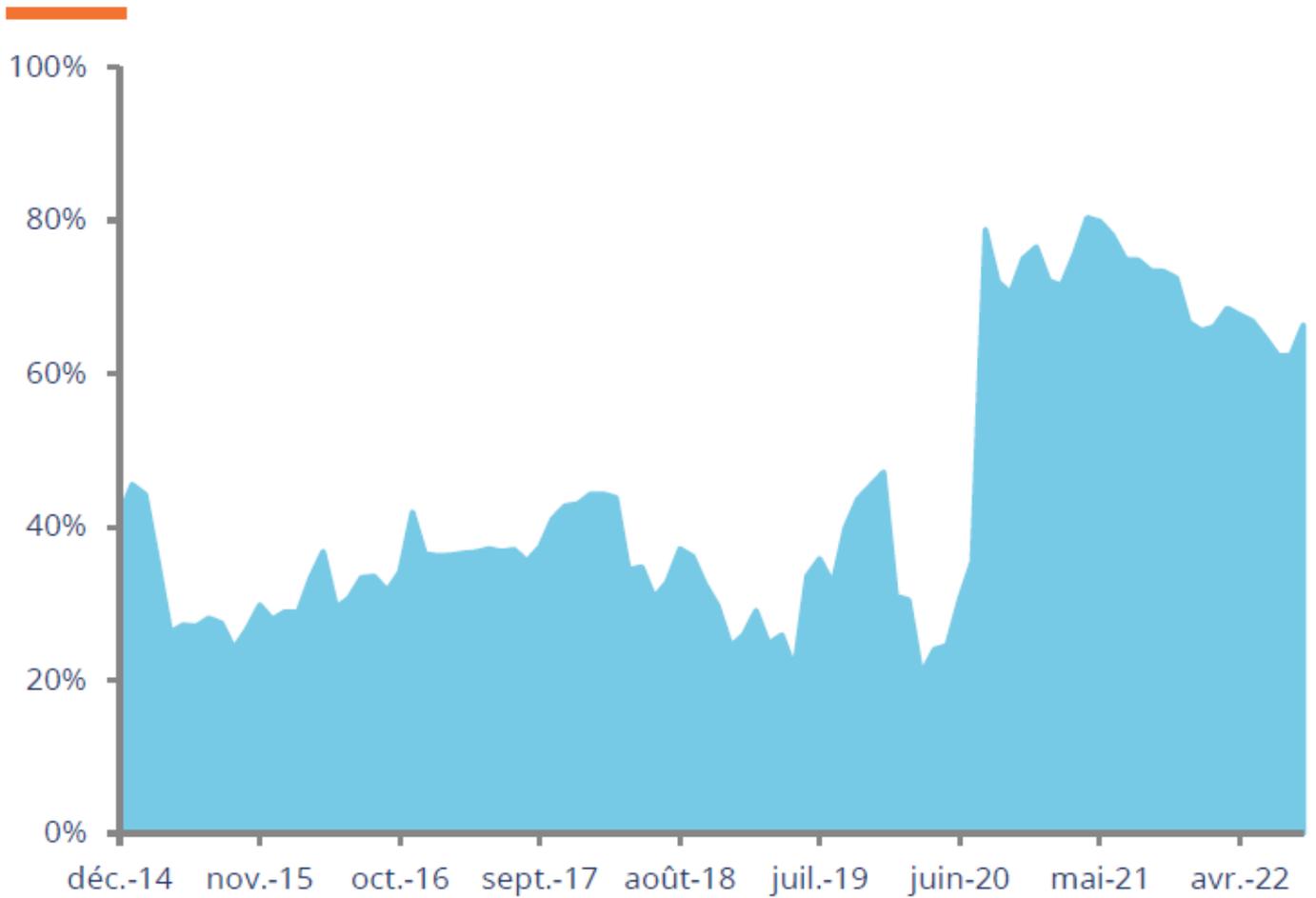
Part R :

	30-sept-22	30-sept-21	Variation
Valeur Liquidative	115,99	128,18	-9.51%
Nombre de parts	1 613.633	3 276,885	-50,76%
Actif net	187 173.69	420 032,07	-55,44%

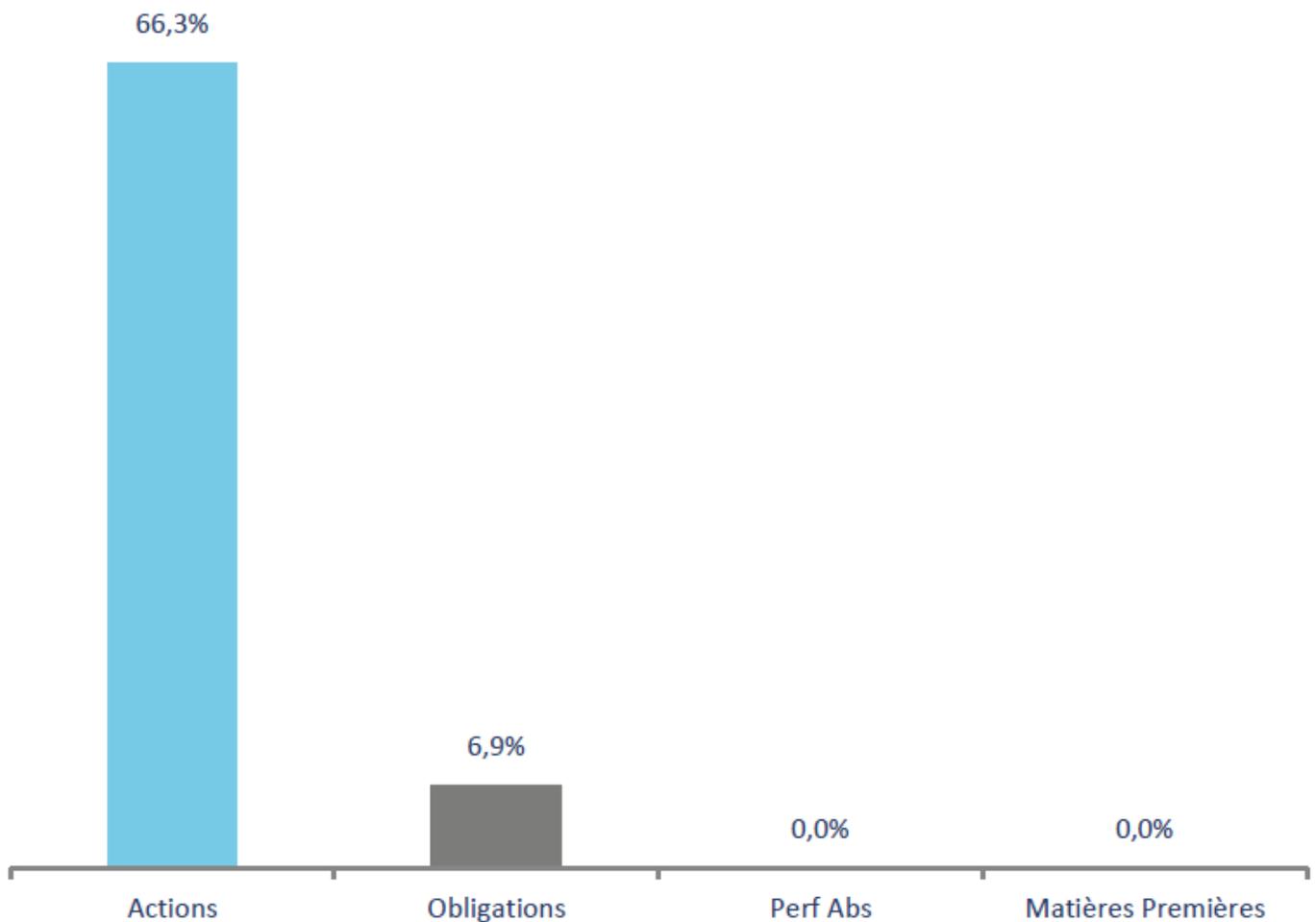
Source Bloomberg, et Meeschaert AM- Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances

4. EXPOSITIONS NETTES AU DIFFERENTES CLASSES D'ACTIFS (fin de période)

Evolution de l'exposition nette Actions



Exposition par classe d'actifs



5. INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Changes à terme

Date de valorisation : 30/09/2022

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
CACEIS	NEANT

Dépôts de garantie

Date de valorisation : 30/09/2022

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
CACEIS	73 348,38

Instrumentes financiers dérivés
Date de valorisation : 30/09/2022

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
CACEIS	-256,46

6. TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice écoulé, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

7. PERSPECTIVES

Les neuf premiers mois de l'année ont été marqués par une actualité fluctuante, avec des marchés d'actions et d'obligations internationaux qui affichent des baisses marquées. La guerre en Ukraine a profondément modifié les anticipations des stratégestes qui privilégiaient notamment les actifs risqués cycliques mais qui ont revu leurs positions au fil de l'année. Le net durcissement du ton des principales banques centrales dans le monde pour lutter contre une inflation galopante a également surpris par son ampleur, en particulier aux Etats-Unis, où la banque centrale a augmenté ses taux directeurs de 3% (de 0,25% à 3,25%) entre mars et septembre. L'objectif de la FED est clairement de maîtriser l'inflation comme l'a répété J.Powell lors de la conférence de Jackson Hole, même si cela passe par un ralentissement économique significatif. D'ailleurs au cours des deux premiers trimestres de l'année 2022, le PIB américain a baissé. En Zone Euro, la Banque Centrale Européenne qui n'avait pas touché à son taux de refinancement depuis 2016 a procédé à une hausse de 50 bps en juillet puis de 75 bps en septembre, malgré les inquiétudes sur la croissance nées du conflit en Ukraine.

Même s'il est difficile de bien mesurer l'impact de toutes les forces de marchés qui se superposent actuellement, nous pensons que nous sommes désormais entrés dans un régime stagflationniste avec une croissance plus basse mais une inflation plus élevée que par le passé. Pour autant, les marchés actions ne devraient pas s'effondrer d'ici la fin de l'année. En revanche, nous devrions continuer à observer une volatilité élevée.

En termes de secteurs, nous avons une légère préférence pour les sociétés minières ou pétrolières qui nous semblent mal valorisées dans un monde où l'offre devrait rester sous pression, mais également pour les sociétés foncières de la Zone Euro qui présentent une décote élevée sur leurs actifs nets. Néanmoins, les entreprises de qualité présentant des bilans solides et une activité moins cyclique pourraient reprendre la main dans un contexte de ralentissement, comme ce fût le cas en juillet en Europe où l'indice des valeurs de qualité a repris 7% à l'indice « value ».

Au niveau géographique, nous maintenons une allocation équilibrée avec cependant une prudence plus marquée sur l'Europe dont l'économie devrait souffrir de la hausse des prix de l'énergie (du gaz en particulier), et sur les Etats-Unis en raison de valorisations qui nous semblent encore peu attractives compte tenu de la remontée des taux d'intérêt. Les actions chinoises et des pays émergents présentent un peu plus d'intérêt relatif à condition d'être sélectif et d'être conscients des risques. En Chine, par exemple, on ne peut exclure un retour des cas de Covid, un changement d'orientation politique ou des tensions à propos de Taïwan.

Coté obligataire, le durcissement en cours des politiques monétaires des principales banques centrales pour enrayer l'inflation nous amène toujours à rester prudents sur les grands marchés obligataires mondiaux. Les perspectives de récession dans de nombreux pays pourraient à l'inverse entraîner des baisses de taux mais qui devraient rester contenues tant que l'inflation n'aura pas nettement reflué. En revanche, nous restons positifs sur

les obligations chinoises en devise locale qui ont bénéficié d'une devise stable ainsi que de taux réels positifs. Leur intérêt relatif par rapport aux obligations américaines pourrait néanmoins se réduire au fur et à mesure de la hausse des taux.

Sur les obligations d'entreprises européennes, nous pensons que l'écartement des primes de risques sur les titres de courte maturité offrent désormais des rendements plus attractifs.

Par ailleurs, l'univers des matières premières devrait toujours présenter de nombreuses opportunités au cours des prochains mois. En particulier, les métaux industriels liés à la transition énergétique, dont les prix ont nettement corrigé au cours des derniers mois, nous semblent constituer un axe porteur à long terme. Concernant les prix du pétrole et du gaz, la mise à l'écart de la Russie s'est traduite par une hausse des prix.

Néanmoins à plus court terme, l'ensemble des matières premières pourrait être pénalisé par les craintes d'un ralentissement économique mondial.

8. EVENEMENTS INTERVENUS SUR L'OPC

RAS

9. POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités de gestion collective et pour le compte de tiers, MEESCHAERTAM n'a pas un accès direct aux marchés et n'exécute pas elle-même les ordres résultant de ses décisions d'investissement ; la Société fait appel aux services d'intermédiaires.

Conformément à la réglementation, MEESCHAERTAM a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des porteurs de parts lorsqu'elle transmet pour exécution des ordres auprès d'autres entités, résultant de ses décisions d'investissement.

MEESCHAERT AM s'assure, donc, de sélectionner, avec soin, ses intermédiaires, de vérifier qu'ils disposent de mécanismes d'exécution d'ordres visant à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients et porteurs de parts et de les évaluer annuellement.

Les critères de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont, notamment, les suivants :

- La qualité de l'exécution des ordres,
- La rapidité de l'exécution des ordres,
- La probabilité de l'exécution des ordres,
- La taille et la nature des ordres,

Le coût total de la transaction reste néanmoins le critère prépondérant.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires de Meeschaert Asset Management est accessible sur le site Internet de la Société : www.meeschaert-am.com

10. POLITIQUE D'EXECUTION DES ORDRES : N/A

11. POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La société de gestion MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT a élaboré une politique de droits de vote, mise à jour en tant que de besoin et qui présente les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Le document « politique de vote » et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés sont consultables sur le site internet www.meeschaert-am.com ou adressés à tout porteur qui en ferait la demande auprès de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

12. FRAIS DE RETOCESSIONS ET D'INTERMEDIATION

A. Commissions de Souscription/Rachat

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPC	Néant	Néant
Commission de souscription acquise à l'OPC	Néant	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPC	Néant	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPC	Néant	Néant

B. Frais de Gestion

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif Net	Part A : 1,80 % TTC maximum Part P : 1,65 % TTC maximum Part R : 1,95 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif Net	0,30% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif Net	3,50 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	<u>Société de gestion</u> : Néant <u>Dépositaire</u> : Néant
Commission de surperformance	Actif Net	15% de la surperformance lorsque la performance annuelle nette de frais de gestion du FCP est supérieure à la performance de l'indice composite composé de 75% MSCI AC World Index EUR Net, calculé dividendes réinvestis et 25% €STR capitalisé. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

13. CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE – Art. 173 de la LTECV

Le critère Environnemental désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement. Le critère Social/Sociétal désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur ses parties prenantes (clients, fournisseurs, collectivités locales, salariés...), en référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...). Le critère « Gouvernance » désigne l'ensemble des processus et organisations internes de l'entreprise qui influent sur la manière dont elle est dirigée, administrée et contrôlée. Il inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise. L'équipe de gestion s'emploie à sélectionner, de manière rigoureuse, les composants de l'actif des OPC, cependant **la prise en compte simultanément des critères relatifs au respect des objectifs ESG n'a été pas retenue.**

Conformément au règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit "Règlement Taxonomie"), les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

14. METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le calcul de risque global s'effectue selon la méthode de l'engagement

15. POLITIQUE DE REMUNERATION

Meeschaert AM a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPCVM.

Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres du Directoire comprenant la Direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la Direction Générale.

Cette Politique détaille les grands principes relatifs à la détermination et au versement des rémunérations. La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec les profils de risque des OPC qu'elle gère et de manière générale, avec l'intérêt de ses porteurs de parts.

Les détails de la Politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse www.meeschaert-am.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Meeschaert AM a mis en place un comité de rémunération organisé conformément aux règles internes en conformité avec les principes énoncés dans la Directive 2009/65/EC et la Directive 2011/61/EU.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2021 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 4 007 k€ ;
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 266 k€ ;
- Nombre de bénéficiaires : 49.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 162 k€.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 2 657 k€.

16. GESTION DES RISQUES LIES AUX ACTIVITES

Pour couvrir ses risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels est exposé MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT dans le cadre ses activités, la Société dispose :

- D'une part, de fonds propres ad hoc pour couvrir les risques éventuels en matière de responsabilité pour négligence professionnelle,
- D'autre part, d'une assurance responsabilité civile.

Sur les trois dernières années, MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT n'a versé aucune indemnisation à des clients au titre d'une perte ou d'un dommage causé par une personne agissant sous la responsabilité de la Société.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
WORLD PERFORMERS
Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2022

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement WORLD PERFORMERS

Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif WORLD PERFORMERS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 08/02/2023 19:17:39

Isabelle Bousquie
Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 303 750,69	15 238 536,11
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	15 303 494,23	15 222 454,74
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	15 303 494,23	15 222 454,74
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	256,46	16 081,37
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	256,46	16 081,37
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	75 667,16	655 204,73
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	75 667,16	655 204,73
COMPTES FINANCIERS	480 399,77	913 787,90
Liquidités	480 399,77	913 787,90
TOTAL DE L'ACTIF	15 859 817,62	16 807 528,74

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 912 647,42	16 675 201,86
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	130 620,39	501 221,62
Résultat de l'exercice (a,b)	-303 550,84	-447 511,79
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	15 739 716,97	16 728 911,69
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	256,46	16 081,37
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	256,46	16 081,37
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	256,46	16 081,37
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	119 844,19	62 535,68
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	119 844,19	62 535,68
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	15 859 817,62	16 807 528,74

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 1221	0,00	750 679,49
PE MXNUSD 1222	1 256 924,50	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	784,23	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	46 017,90	39 166,03
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	9 857,96	0,00
TOTAL (1)	56 660,09	39 166,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 604,32	5 866,70
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 604,32	5 866,70
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	52 055,77	33 299,33
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	358 585,52	274 343,27
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-306 529,75	-241 043,94
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 978,91	-206 467,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-303 550,84	-447 511,79

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché. Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques:

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Titres de créances négociables :

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats.

La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les swaps :

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles.

Engagements Hors Bilan :

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les contrats à terme fermes sont calculés à la valeur de marché. Elle est égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats, multiplié par le nominal et éventuellement par le cours de la devise.

Les opérations conditionnelles sont calculées à la valeur de marché qui est la traduction en équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta, éventuellement par le cours de la devise, la quotité, le nominal et le cours du sous-jacent. Le delta résulte d'un modèle mathématique dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent.

Les engagements des swaps sont égaux au notionnel du swap.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de

Frais de gestion financiers :

- Part A : 1.80% TTC
- Part R : 1,95% TTC

Frais administratifs externes à la société de gestion : 0.30% pour les parts A et R.

METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :

Les frais de gestion variables correspondent à une commission de surperformance.

Période de référence :

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, du 1er octobre au dernier jour de septembre de l'année suivante.

A titre exceptionnel, de manière à prendre en compte le changement d'indice intervenu le 5 août 2020, l'actuelle période de référence qui a débuté le 1er octobre 2019 sur la base de l'ancien indicateur (15% de la surperformance lorsque la performance est supérieure à 4% par an), sera prolongée de 14 mois pour se terminer le 30 septembre 2021. Le calcul de la commission de surperformance sera basée, à compter du 5 août 2020 sur le nouvel indicateur composite composé de 75% MSCI AC World Index EUR Net, calculé dividendes réinvestis, et 25% €STR capitalisé.

Base et assiette de calcul :

La performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à celle de l'indice composite composé de 75% MSCI AC World IndexEUR Net, calculé dividendes réinvestis, et 25% €STR capitalisé et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance (hors commission de performance figée liée aux rachats et définitivement acquise à la société de gestion).

Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période de référence est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 15% de cette surperformance est constituée à chaque calcul de la valeur liquidative.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Reprise de provision :

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission variable ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence seulement si, sur la période de référence, la performance du Fonds est supérieure à celle du fonds indicé.

Prélèvement :

La commission de surperformance est prélevée annuellement au bénéfice de la société de gestion sur la dernière valeur liquidative de la période de référence, sous réserve, qu'à cette date, la période de référence soit au minimum égale à douze mois.

Les rachats nets (montant des rachats restant après déduction des souscriptions reçues) survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est disponible auprès de la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts WORLD PERFORMERS A	Capitalisation	Capitalisation
Parts WORLD PERFORMERS R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	16 728 911,69	3 373 173,03
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 162 948,77	13 971 340,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 455 616,45	-1 741 887,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	308 496,44	621 709,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-377 332,27	-254 797,61
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	150 617,40	83 446,44
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-17 182,03	-88 605,73
Frais de transactions	-10 859,23	-17 838,37
Différences de change	649 168,02	120 595,45
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 077 080,71	887 446,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 004 301,25	1 072 779,46
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 072 779,46	-185 332,75
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-15 824,91	15 373,49
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	256,46	16 081,37
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-16 081,37	-707,88
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-306 529,75	-241 043,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	15 739 716,97	16 728 911,69

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Change	1 256 924,50	7,99
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	1 256 924,50	7,99

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 399,77	3,05
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	480 399,77	3,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	2 618 237,63	16,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	75 667,16	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	132 413,14	0,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 256 924,50	7,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	2 318,78
	Dépôts de garantie en espèces	73 348,38
TOTAL DES CRÉANCES		75 667,16
DETTES		
	Rachats à payer	10 785,99
	Frais de gestion fixe	109 058,20
TOTAL DES DETTES		119 844,19
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-44 177,03

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part WORLD PERFORMERS A		
Parts souscrites durant l'exercice	26 298,459	3 137 189,49
Parts rachetées durant l'exercice	-19 114,484	-2 224 440,65
Solde net des souscriptions/rachats	7 183,975	912 748,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	144 571,730	
Part WORLD PERFORMERS R		
Parts souscrites durant l'exercice	212,638	25 759,28
Parts rachetées durant l'exercice	-1 875,890	-231 175,80
Solde net des souscriptions/rachats	-1 663,252	-205 416,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 613,633	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part WORLD PERFORMERS A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part WORLD PERFORMERS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Parts WORLD PERFORMERS A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	353 839,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	82,61
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	2 550,87
Parts WORLD PERFORMERS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 227,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	14,91
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	28,74

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-303 550,84	-447 511,79
Total	-303 550,84	-447 511,79

	30/09/2022	30/09/2021
Parts WORLD PERFORMERS A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-299 652,18	-439 468,44
Total	-299 652,18	-439 468,44

	30/09/2022	30/09/2021
Parts WORLD PERFORMERS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 898,66	-8 043,35
Total	-3 898,66	-8 043,35

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	130 620,39	501 221,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	130 620,39	501 221,62

	30/09/2022	30/09/2021
Parts WORLD PERFORMERS A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	129 065,04	489 280,60
Total	129 065,04	489 280,60

	30/09/2022	30/09/2021
Parts WORLD PERFORMERS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 555,35	11 941,02
Total	1 555,35	11 941,02

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	5 127 192,12	3 550 746,42	3 373 173,03	16 728 911,69	15 739 716,97
Parts WORLD PERFORMERS A en EUR					
Actif net	3 608 674,51	2 279 731,87	2 646 558,16	16 308 879,62	15 552 543,28
Nombre de titres	32 918,211	21 618,898	25 229,102	137 387,755	144 571,730
Valeur liquidative unitaire	109,62	105,45	104,90	118,70	107,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,45	0,08	1,60	3,56	0,89
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,19	-2,05	-2,09	-3,19	-2,07
Parts WORLD PERFORMERS R en EUR					
Actif net	1 518 517,61	1 271 014,55	726 614,87	420 032,07	187 173,69
Nombre de titres	12 916,831	11 233,874	6 454,617	3 276,885	1 613,633
Valeur liquidative unitaire	117,56	113,14	112,57	128,18	115,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,48	0,09	1,72	3,64	0,96
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,29	-2,14	-2,23	-2,45	-2,41

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES DJ STOXX EU600 OIL GAS	EUR	49 000	1 552 810,00	9,87
TOTAL ALLEMAGNE			1 552 810,00	9,87
FRANCE				
ALLIANZ SECURICASH SRI IC	EUR	8	955 990,00	6,08
BNP PARIBAS EASY S P 500 UCITS ETF	EUR	44 000	801 526,00	5,09
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	45	1 788 703,20	11,36
IXIOS FUNDS IXIOS GLOBAL MINING SICAV ACT S	USD	850	807 962,15	5,13
LYXOR JPX NIKKEI 400 DR UCITS ETF DAILY HEDGED C EUR	EUR	1 700	234 124,00	1,49
LYXOR UCITS ETF MSCI INDIA FCP	EUR	25 000	615 000,00	3,90
OSTRUM SRI MONEY 6M I	EUR	100	1 032 191,00	6,56
TOTAL FRANCE			6 235 496,35	39,61
IRLANDE				
ISHARES SP U.S. BANKS UCITS ETF USD CAP	USD	90 000	469 019,29	2,98
TOTAL IRLANDE			469 019,29	2,98
LUXEMBOURG				
AIS MSCI EM LA UEC	EUR	50 000	680 315,00	4,32
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND ALLIANZ ORIENTAL INCOME RT EUR	EUR	1 600	296 944,00	1,89
AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS UCITETFEU C	EUR	140 000	595 798,00	3,79
BAKERSTEEL GLOBAL FUNDS SICAV ELECTRUM D3 EUR	EUR	4 150	602 746,00	3,83
BGF WORLD TECHNOLOGY CL.D2 CAP	EUR	11 750	663 875,00	4,22
BLACKROCK GLOBAL FUNDS CHINA BOND FUND I2 EUR ACC	EUR	60 000	1 083 600,00	6,88
CHINA A SHARE OPPORTUNITIES FUND C EUR CAP	EUR	9 000	251 010,00	1,59
FULLGOAL CHINA SMALL MID CAP GROWTH FUND A1 ACC	USD	185	328 848,51	2,08
FULLGOAL INT - FULLGOAL CHINA SMALL CAP GROWTH I1C	EUR	182	422 231,45	2,69
Goldman Sachs Global Millennials Equity Portfolio Base Acc U	USD	22 500	433 242,72	2,75
Lyxor EURO STOXX Banks UCITS ETF P Acc	EUR	6 450	518 134,95	3,30
LYXOR STX600 BASIC RSRCES	EUR	7 227	590 258,00	3,75
MORGAN STANLEY AMER FRANCH I C	USD	6 150	579 164,96	3,68
TOTAL LUXEMBOURG			7 046 168,59	44,77
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			15 303 494,23	97,23
TOTAL Organismes de placement collectif			15 303 494,23	97,23
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
PE MXNUSD 1222	USD	50	256,46	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			256,46	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			256,46	0,00
TOTAL Instruments financier à terme			256,46	0,00
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-250	-256,46	0,00
TOTAL Appel de marge			-256,46	0,00
Créances			75 667,16	0,48
Dettes			-119 844,19	-0,76

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Comptes financiers			480 399,77	3,05
Actif net			15 739 716,97	100,00

Parts WORLD PERFORMERS A	EUR	144 571,730	107,57
Parts WORLD PERFORMERS R	EUR	1 613,633	115,99